

La maison environnementale de 2020 s'installe en Vendée !

Jeudi 22 avril, rue des Papillons, la maison environnementale de 2020 a pris son envol. Les industriels, artisans et partenaires qui ont collaboré au projet, ainsi que les élus du département, se sont pour l'occasion réunis à Challans.



La toute première maison "test" des Maisons SATOV est une maison certifiée NF HQE, labellisée BBC Effinergie et à énergie positive. Un test d'étanchéité à l'air réalisé par un thermicien a permis, conformément au test de perméabilité en fin de chantier de la maison BBC, de confirmer les **hautes performances** du logement. C'est le seul process qui valide la bonne mise en œuvre des matériaux :

- renforcement des isolants,
- traitement des ponts thermiques, etc.

Pour obtenir le label, le **débit de fuite** ne doit pas dépasser 0.6 pour les maisons (1 pour les appartements).

Maisons Satov conçoit et réalise l'habitat de demain : cette société de constructions individuelles répond d'ores et déjà aux réglementations de 2020 en regroupant au sein d'un seul et même bâti tout un ensemble de matériaux et d'équipements de référence liés aux énergies renouvelables (naturelles, gratuites et inépuisables) afin d'atteindre de fortes performances énergétiques.

Le principe de la maison à **énergie positive** repose sur deux principes :

- Réduire la consommation énergétique du logement.
- Développer les capacités **autonomes** de production en utilisant les énergies renouvelables (tuiles photovoltaïques, capteurs solaires, chaudière à condensation) pour produire de l'énergie sur place. Ainsi, la maison à énergie positive assure ses propres besoins en énergie et produit même plus d'énergie qu'elle n'en consomme.

Résider dans une maison à énergie positive apporte en conséquence de nombreux avantages :

- la maîtrise et **réduction des consommations** d'énergie,
- une source de revenus réguliers par la revente de l'électricité produite,
- des aides de l'Etat (crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt, sur le développement durable),
- un confort thermique,
- l'amélioration de la qualité de l'air,
- le respect de l'environnement.

Articles associés :

- [Rachat de l'électricité éolienne : tarif maintenu](#)
- [Céquami lance NF Maison Rénovée, première certification dédiée aux rénovations de maisons individuelles](#)

Hélène Baratte - 26/04/2010